

De :

Envoyé : mercredi 16 octobre 2024 18:09

À : Enquête Publique <enquetepublique@sollespont.fr>

Objet : Le 31/08/2024 Objet : opposition Modification zonage

Cléo GIORGINI

284 Montée des écureuils

83210 SOLLIES PONT

MAIRIE DE SOLLIES PONT

A l'attention de Monsieur Henri-Philippe BAILLY, commissaire enquêteur

1 rue de la république

83210 SOLLIES PONT

Monsieur Henri-Philippe BAILLY, commissaire enquêteur,

Je vis au 284 Montée des écureuils et par le présent mail, je vous informe m'opposer à la modification du zonage du PLU sur le secteur correspondant à l'emplacement réservé MS-06 aux Andouès.

En effet, nous avons des problèmes récurrents avec les différents concessionnaires d'eau, égout et telecom. Tous ces réseaux sont saturés et nous n'arrivons pas à régler les problèmes que nous rencontrons avec cette distribution de fluides.

Il y a aussi un problème d'accès à ces parcelles. Celui par la Montée des écureuils est déjà dangereux au niveau du virage du local à poubelles. J'imagine les complications avec une circulation plus dense.... Celui par la Montée de Fies ne semble pas avoir la largeur nécessaire pour la création de collectifs.

De plus lors de fortes pluies, le quartier souffre de ruissellement des eaux de pluie. Cela détériore la montée des écureuils, à tel point qu'elle en devient difficilement praticable. Ce phénomène s'en trouverait accentué par le fait de bétonner ces parcelles, et si en plus avec le changement de zone le pourcentage de terre libre de toute construction se trouve diminuée, ou irait toute cette eau ???

Il existe déjà des problèmes d'infrastructures Communales. Lors de la rentrée 2024, il a été demandé à la directrice de l'école maternelle Frederic Mistral, si il était envisagé une augmentation du nombre de classe suite à la construction des immeubles voisins et de l'écoquartier, cette dernière nous a répondu avoir questionné la Mairie à ce sujet. Elle attend toujours une réponse.

Enfin, ce quartier est très majoritairement constitué de logements pavillonnaires, de maisons individuelles en R+1. L'édification de bâtiments irait à l'encontre de l'harmonie paysagère du quartier. Sans compter qu'il faudrait abattre nombre d'arbres centenaires....

En espérant que ma demande reçoive l'accueil souhaité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Henri-Philippe BAILLY, commissaire enquêteur, l'expression de mes sincères salutations

Cléo Giorgini